

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

7255, rue Lajeunesse

Investissements

Plus de 145 000 \$

Calendrier

De novembre 2015 à février 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Les rendez-vous sont pris à partir de 8 h

Entrepreneur

Lionel Roger Poulin Électrique (LRPE)

Travaux d'amélioration du système d'alarme-incendie

L'Office effectue des travaux d'amélioration des équipements d'alarme-incendie afin de bien vous protéger et de respecter les normes.

Dans les logements :

- ▶ Un appareil qui détecte la présence de chaleur sera installé à l'entrée de votre logement/près de la cuisine.
- ▶ Une lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie sera installée. Elle sera visible de toutes les pièces.
- ▶ Un 2^e avertisseur sonore sera installé dans la chambre à coucher, seulement dans certains logements.
- ▶ L'appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement sera remplacé.

Dans les corridors, les cages d'escalier et la salle communautaire :

- ▶ Des avertisseurs de fumée seront installés.
- ▶ Les panneaux indicateurs de sortie seront remplacés sur tous les étages.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Avec vous



C'est naturel

Rencontre d'information du 20 octobre :

- ▶ 45 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Trois (3) visites dans votre logement seront nécessaires pour installer le système d'alarme-incendie. Votre présence est requise. Les rendez-vous seront fixés seulement à partir de 8 h.

| | | |
|------------------------|---|--------------|
| 1 ^{re} visite | Installation des nouveaux appareils. | 1 h 30 à 2 h |
| 2 ^e visite | Transition entre les anciens et les nouveaux appareils. | 15 minutes |
| 3 ^e visite | Vérification du fonctionnement du système. | 1 h 30 à 2 h |

Que devez-vous faire pendant les travaux?

1. **Surveillez les avis sur les écrans à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera 48 heures à l'avance.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si, pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7